



E-Licence

les évolutions pour la saison 2024-25

Réunion en visio conférence
du Mardi 18 Juin 2024



Ordre du jour

Réaffiliation

Procédures e-licences

Validation

Questions



Les évolutions 2024-2025

Thème	Solution proposée par FFBB
Organisme - Interruption de la liaison des comptes HelloAsso	Envoi d'une notification aux clubs lorsque ses comptes HelloAsso ne sont plus liés
Organisme - Renouvellement d'affiliation	Obligatoire de cocher le CER (contrat d'engagement républicain) pour cette année
Organisme - Renouvellement d'affiliation	De nouvelles questions liées au projet associatif
Préinscription - VxE	Ne pas permettre de saisie de préinscription si le club n'a pas de label
Préinscription - Photo	Permettre aux clubs de modifier les photos sur la fiche licence si le comité n'a pas validé la licence
e-Licence - Assurances	Nouveautés sur la partie Assurances
E-Licence - Mail envoyé aux licenciés	Nouveau canal de transmission de la e-Licence



Ré-Affiliation



Renouvellement d'affiliation

La dématérialisation

le renouvellement de l'affiliation est faite

- > par le club
- > directement sur FBI
- > jusqu'au 30 Juin 2024

**Pour cela se connecter sur fbi
dans l'onglet 'organismes'
renouvellement d'affiliation**



Renouvellement d'affiliation

Attention

Lors de l'enregistrement de cette réaffiliation, le club devra spécifier son / ses offre(s) de pratique

- > 5x5 et/ou 3x3 compétition
- > MiniBasket
- > Loisir 5x5 et/ou 3x3
- > VxE (Basket Santé, MicroBasket, BasketTonik : ces offres sont enregistrées par la FFBB lors de l'acquisition du Label)

- > **Mais** possibilité d'ajouter des offres en cours de saison

Les offres de pratiques déclarées ainsi par le club seront visibles par le licencié sur la page e-licence.



Renouvellement d'affiliation

-> pour le Président : 2 cas de figure :
déjà licencié
nouveau licencié

-> le club doit saisir un référent licence : cette personne sera contactée par mail par les licenciés qui auront des difficultés lors de la saisie de leur licence

-> il n'y a pas obligation de créer son compte HelloAsso.

-> Enregistrement des barèmes de licences dans grille tarifaire (non obligatoire)

Attention ! les montants qui sont indiqués sont les montants que le club demande aux licenciés tout compris hors assurance !

-> au bas de l'onglet e-licence, il est possible de déposer un ou des document(s) d'information du club qui pourra être ouvert et lu par tous les licenciés lors de la dernière étape d'inscription sur e-Licence

Si le club souhaite que le licencié conserve le document, il faut le spécifier.



Renouvellement d'affiliation

-> il faut renseigner les membres du Bureau :

Secrétaire Général

Trésorier Général

les ressources Club :

* Dirigeant...

* Salarié

Il est important de compléter les rubriques pour avoir un historique des fonctions

Voir le référentiel ci-dessous page suivante

CER – Important

Avant de valider l'affiliation, cochez la case que le Club a fait adopter le Contrat d'Engagement Républicain

J'atteste sur l'honneur que l'association s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain



Renouvellement d'affiliation

Ressources Clubs - Référentiel

Dirigeant	Encadrement Technique	Médical	Officiels	Support
Administrateur EFFFBB	Animateur Basket Inclusif	Kinésithérapeute	Délégué de club	Attaché de presse
Correspondant d'équipe	Animateur Basket Santé	Médecin	Délégué médical	Billetterie
Correspondant section basket	Animateur Basket Tonik	Ostéopathe	Délégué aux officiels	Chargé de communication
Correspondant Club Pro	Animateur sportif			Commercial
Correspondant Principal	Assistant vidéo			Comptabilité / Finances
Correspondant	Directeur			Développement
Élu au Comité Directeur	Directeur de structure			Directeur
Membre	Directeur du centre de formation			Directeur Sportif
Membre Commission 3x3	Directeur technique			Direction
Membre Commission des compétitions	Éducateur sportif			Évènementiel
Membre Commission des Officiels	Entraîneur adjoint du centre de formation			Juridique
Membre Commission Féminine	Entraîneur développement personnel			Manager Général
Membre Commission Jeunes	Entraîneur du centre de formation			Marketing
Membre Commission Médicale	Entraîneur jeunes			Référent 3x3
Membre Commission Partenariats/Mécénat	Entraîneur micro-basket			Référent espaces pratiques
Président Section Basket	Entraîneur mini-basket			Référent Basket Entreprise
Président Club Omnisports	Entraîneur scout/détection			Référent Vivre Ensemble
Président Club Pro	Entraîneur séniors			Responsable administratif
Président(e)	Entraîneur			RH
Président(e) Cion des Jeunes	Entraîneur adjoint			Secrétaire
Président(e) Cion Féminine	Entraîneur du centre d'entraînement			Stadium Manager
Président(e) Cion Technique	Intendant			
Président(e) Cion Médicale	Préparateur physique			
Référent(e) E-Marque	Responsable du centre d'entraînement			
Secrétaire Général(e)	Responsable école de mini-basket			
Secrétaire Général(e) Adjoint(e)				
Trésorier				
Trésorier Adjoint				
Vice-Président				

Ressources club

AJOUTER EFFECTIF
RÉFÉRENTIEL DES RESSOURCES CLUB (PDF)

	Type de membre	Fonction	Salarié	Effectif
✖	Encadrement technique	Entraîneur	☑	1

Effectif club - détail

Groupe CCNS	Type de contrat	Temps de travail	Durée hebdomadaire(h)	Annualisation
Choisir...	Choisir...	Temps partiel		Choisir...

🔍
⏪



Renouvellement d'affiliation

-> la validation de la réaffiliation se fait en bas de l'onglet projet associatif, nouvel onglet qui pose 10 questions sur le projet du club.

Attention !

Attendre de recevoir la facture pour régler le montant de l'affiliation

-> Rappel

pour les clubs qui n'auraient pas fait cette démarche avant le 30 Juin,
le renouvellement d'affiliation se fera comme auparavant
par le formulaire papier auprès du Comité.



Les procédures e-Licence



Généralités

Assurance

Le prestataire fédéral avait changé en début de saison 2022-23 et pour 2024-25 rien ne change, les montants des options sont :

Option A	2,17
Option B	6,27
Option A+C	2,53
Option B+C	6,63

Lors de son enregistrement sur e-licence, le licencié est informé de l'option qu'il avait choisie la saison précédente.

Il peut modifier comme bon lui semble les options .

Il peut également choisir de résilier en cochant Non.

Rappels

Tout licencié est couvert pour les dommages qu'il peut causer.

Cette garantie civile ne le protège pas si il se blesse lors d'un accident.

Son assurance personnelle ne le couvre pas dans le cadre de la pratique sportive fédérale.

Pour pratiquer en toute sérénité, il faut donc souscrire à l'une des formules de couverture individuelle accident négociées auprès de la MDS avec des montant de couvertures à partir de 2,17 € par saison



Généralités

Assurances

Rappel :

- conformément au contrat collectif souscrit par la FFBB, les clubs et les licenciés bénéficient obligatoirement de la garantie d'assurance Responsabilité Civile dans le cadre de la pratique du Basket.
- L'intérêt de souscrire une assurance Individuelle Accident (IA) – [clip assurances MDS](#)

Pour pratiquer en toute sérénité et être assuré en cas de dommage corporel (blessure), il est important d'être bien garanti avec les assurances Individuelles Accident fédérales MDS ci-après.

Assurances

Les formules d'assurances Individuelles Accident (Mutuelle des Sportifs)

Tableau récapitulatif :

Garanties	Formule A 2,17€/an	Formule A+ 2,53€/an	Formule B 6,27€/an	Formule B+ 6,63€/an	Choix « N » (aucune assurance)
FRAIS DE SOINS DE SANTE :					
<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation • Forfait journalier hospitalier • Ostéopathie • Soins dentaires/frais prothèse dentaire • Soins optiques • Frais de transport 	✓	✓	✓	✓	✗
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓	✗
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓	✗
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓↗	✓	✓↗	✗
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓	✗

↗ Augmentation des capitaux selon le taux d'invalidité.



Les Pré-inscriptions

- > Ouverture de l'envoi des pré-inscriptions le 1^{er} Juin
relance / renvoi des pré inscriptions ayant le statut «en attente de saisie de l'adhérent »
- > Obligation de compléter pour les licenciés mineurs :
saisie du nom / prénom / mail d'un des 2 représentants légaux
- > intégration d'une fonctionnalité de suivi de tous les types de paiement directement dans FBI
- > obligatoire de fournir une photographie pour toute prise hors Dirigeant. (cf diapo suivante)

Document à fournir

Dans le cadre du projet honorabilité,
obligation de fournir une pièce d'identité **pour les plus de 18 ans**

- > pour toute création de licence **de plus de 18 ans**
- > pour le renouvellement de licence d'un joueur **atteignant les 18 ans** à la date de demande de licence



Généralités

i. Licence Photos

Précisions des caractéristiques de la photographie d'identité du licencié

La photographie doit :

- Être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité (exemple : Carte nationale d'identité, Permis de conduire)
- Être nette, sans surcharge ou altération
- Le fond ne doit pas être en surchargé, de préférence de couleur uni
- Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts
- Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite. Si présence de lunettes et montures, la monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.
- Format accepté : .jpg, .jpeg et .png (1Mo maximum pour le format PNG)

En cas de validation de la photographie pour le licencié identifié, il est impossible de la modifier pour la saison concernée.

Désormais, le Comité pourra donner la main au club pour qu'il modifie la photo d'une licence directement sur la fiche Licence.

Pour se faire la licence devra

- ne pas être validée par le Comité
- avoir été qualifiée au moins une fois lors de la saison en cours

Si ces deux conditions sont remplies, le club aura la main pour charger une nouvelle photo.

Pour toute photo non conforme le Comité ne validera pas la licence



Contrôle de l'honorabilité

Depuis la Convention Nationale sur la prévention des violences sexuelles dans le Sport du 21 Février 2020, des mesures ont été initiées concernant notamment la généralisation du contrôle de l'honorabilité des encadrants bénévoles qui disposent d'une licence.

Le Code du Sport prévoit que les activités d'éducateur sportif sont interdites aux personnes qui font l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Nécessité d'actualiser les informations relatives aux licenciés concernés et la réglementation en lien avec les informations recueillies lors de la prise de licence afin de pouvoir mettre en œuvre le contrôle automatisé de leur honorabilité

Informations obligatoires et à vérifier par le club !

importance des vérifications à mener en amont de la validation de la licence et du contrôle :

Civilité / genre

Nom de naissance

Prénom

Date de naissance

Ville et pays de naissance

Département de résidence / d'exercice



Généralités

Certificat Médical

Pour qu'un Certificat Médical soit pris en compte lors de la prise de licence, il doit être **daté de moins de 6 mois** (au lieu des 12 mois auparavant).
Il conserve sa validité pour 3 saisons.

Attention

Si le licencié utilise le formulaire fédéral, il est préférable d'utiliser le formulaire intitulé Saison 2024-2025.

Aucun Certificat Médical comportant des ajouts ou ratures ne pourra être pris en compte.

Entraîneurs

Pour la prise d'une licence Entraîneur,
Licencié majeur qui coche la case 'Entraîner une équipe'
le Certificat Médical ne sera plus exigé.

Pour Arbitrer

Il est toujours obligatoire de fournir un Certificat Médical



Généralités

Questionnaire de santé

Nouvelles dispositions concernant la production ou non d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé suivant l'âge du licencié (âge au jour de la demande de licence !)

	Au jour de la demande de licence	
	Mineurs (moins de 18 ans)	Majeurs (plus de 18 ans)
1ère licence	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication
Renouvellement de licence	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Questionnaire de santé (pendant une période de 3 saisons sportives consécutives) puis à l'issue des 3 saisons sportives certificat médical de moins d'1 an de contre-indication ou en fonction des réponses au questionnaire de santé : production d'un certificat médical de moins de 6 mois ou Le mineur qui a présenté un certificat médical en saison N et qui sollicite une licence en tant que majeur en saison N+1 devra répondre au questionnaire de santé et en fonction des réponses au questionnaire : production d'un certificat médical de moins de 6 mois
Reprise de licence après un arrêt	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication
Inscription à une compétition organisée par la fédération (ex. : Open 3x3)	Questionnaire relatif à l'état de santé Et en fonction des réponses : nécessité de production d'un certificat médical de moins de 6 mois	Production d'un certificat médical de moins d'1 an de non contre-indication

Attention

Questionnaire de santé

différent pour mineurs et majeurs

Attention – nouvel imprimé !

Une fois la licence qualifiée, sans CM ou questionnaire de santé, il est possible d'ajouter le questionnaire santé par l'intermédiaire d'une attestation qui est à compléter.



Généralités

Attention

Pour les surclassements, il faut toujours fournir un document complété par le médecin !

Il est possible au club d'ajouter / retirer un surclassement à une préinscription quand le dossier est complété par le licencié et en attente de validation



La dématérialisation de la licence

1^{er} cas : Renouvellement de licence

- > Le club s'assure du souhait de renouvellement de licence de l'adhérent
- > Le club contrôle les données du licencié à renouveler (e-mail principalement)
- > Le club s'assure que l'adhérent est éligible à un processus de renouvellement de licence via une pré-inscription dématérialisée

Dans FBI :

Licences

1. faire une recherche des licenciés à renouveler
2. cliquer dans le bandeau en bas : un nouveau 'bouton' : préinscrire les licenciés sélectionnés'
3. une fenêtre va demander si ces réinscriptions sont bien à faire OUI/NON
4. une autre fenêtre demande de valider les préinscriptions ;
 - ici possibilité de modifier l'adresse mail
 - ici possibilité de cocher pour que le licencié fournisse un surclassement ou la Charte d'engagement
 - possibilité pour les clubs qui ont choisi le paiement en ligne de modifier le montant dû par le licencié
5. un mail est envoyé après la validation pour que le licencié complète son dossier



La dématérialisation de la licence

2ème cas : Création de licence

- > Le club s'assure du souhait de création de licence de l'adhérent
- > Le club s'assure que l'adhérent est éligible à un processus de création de licence via une pré-inscription dématérialisée (autrement dit faire une recherche dans la base FBI)
- > Le club collecte les données nécessaires à la création (**nom, prénom, date de naissance, e-mail**)

Dans FBI :

Gestion des licenciés

1. Gestion des préinscriptions
2. Cliquer sur le bouton 'créer'
3. Renseigner les champs obligatoires : **NOM de famille en lettres capitales**
ici possibilité de cocher pour que le licencié fournisse un surclassement
ou la Charte d'engagement
possibilité pour les clubs qui ont choisi le paiement en ligne de modifier le montant dû par le licencié
4. Le mail est envoyé au licencié pour qu'il complète son dossier



La dématérialisation de la licence

Mutation

- > le licencié contacte le nouveau club
- > Le club vérifie sur FBI que l'adhérent est éligible à la pré inscription dématérialisée et lui envoie un lien
- > Le licencié reçoit un lien hypertexte l'invitant à effectuer les démarches de mutation/démission le club quitté est informé via une notification (e mail et FBI) . **Il n'y a plus d'envoi de lettre recommandée avec AR**

Pour tous les cas exceptionnels : contacter le Comité.

Dans FBI :

Gestion des licenciés

1. **Gestion des préinscriptions**
2. Cliquer sur le bouton 'créer'
3. Cliquer sur la loupe pour démarrer une recherche au niveau national

Entrer

si possible le numéro de licence de la saison précédente

le nom

faire une recherche dans la base nationale

puis sélectionner le licencié qui mute

ici possibilité de cocher pour que le licencié fournisse un surclassement

ou la Charte d'engagement

possibilité pour les clubs qui ont choisi le paiement en ligne de modifier le montant dû par le licencié

4. Le mail est envoyé au licencié pour qu'il complète son dossier. Dans la démarche e-licence il y aura une étape qui validera la mutation en envoyant une information au club quitté.



La dématérialisation de la licence

Dans tous les cas de figure Renouvellement / création / mutation

e-Licence : Les 6 grandes étapes de la pré-inscription au renouvellement de licence



Va s'ajouter le règlement en ligne si le club a en fait le choix



La dématérialisation de la licence

Les grandes étapes pour le licencié

À chaque étape tous les champs obligatoires doivent être renseignés
sinon pas de passage à l'étape suivante

-> Les pratiques proposées seront fonction de l'affiliation des clubs. Il lui sera proposé automatiquement son choix de licence de la saison précédente, charge à lui de faire les modifications qu'il souhaite

-> Des justificatifs possibles à fournir par le licencié :

- Photo – obligatoire pour toute prise de licence hors Dirigeant
- carte d'identité
- certificat médical
- surclassement SIMPLE – si le Club a coché lors de la réinscription
- charte d'engagement pour les clubs évoluant en championnat de France ou en PR)

Ces documents doivent être insérés sous format numérisé

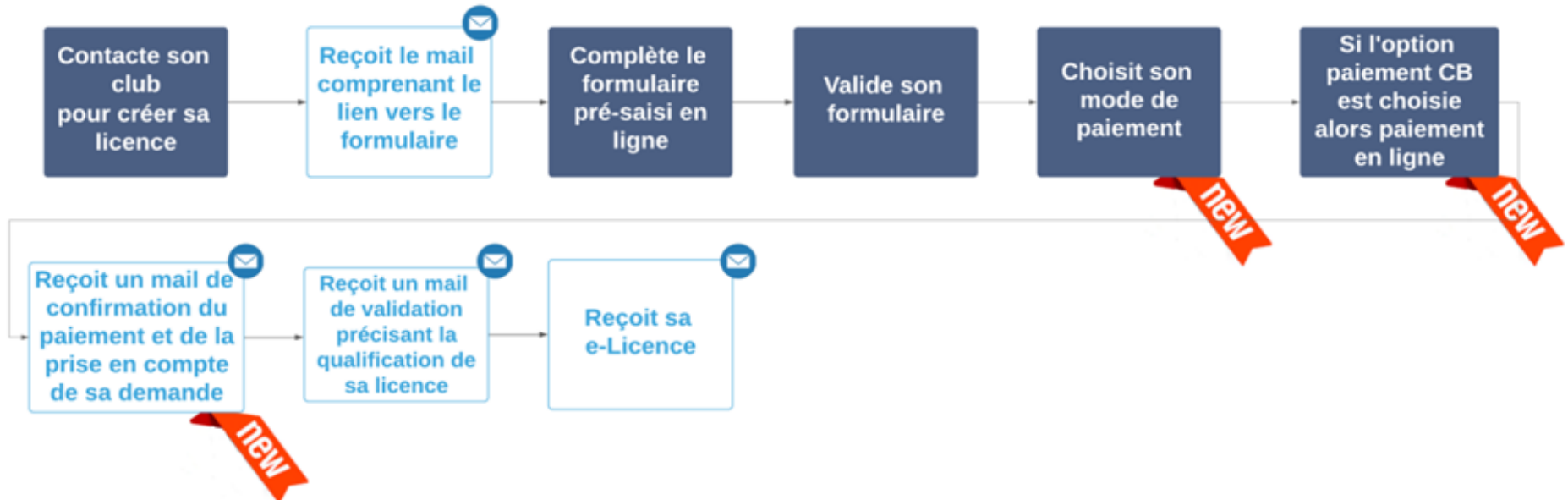
-> Tant que le licencié n'aura pas validé sa demande de licence en fin de l'étape 6, il pourra revenir sur les différentes étapes les modifier et compléter en plusieurs fois, ses données seront conservées

**Après validation aucune modification ne pourra être faite.
La main sera alors pour le Club et le Comité.**

Le parcours club



Le parcours licencié



Le licencié a toujours le choix de régler ou non en ligne !

Quelques informations sur l'étape de paiement sur e-Licence

1. le montant qui est dû par le licencié correspond
 - au barème renseigné lors de la réaffiliation
 - auquel s'ajoute ou non l'option d'assurance si le club a choisi l'option ou non 'prise en charge par le club'

2. attention : Helloasso propose au licencié que s'ajoute au prix de la licence un montant de **contribution volontaire** (nous ne connaissons pas le montant)

Le licencié peut ou non décliner l'offre.



Validation des licences



Validation par le Club

Le club -> vérifie

- * les informations enregistrées
- * la validité des pièces jointes fournies

la photo

Certificat Médical

avec option Basket

date et tampon du médecin obligatoire

format de la carte d'identité recto verso / passeport

- * si il manque des documents (surclassement, ...)

si le surclassement n'a pas été coché en amont et s'il est validé par le médecin, il est important de le cocher pour éviter une formalité supplémentaire par la suite

-> termine en validant, cela modifie la pré-inscription en licence.

Dès cette validation, la qualification est immédiate et le licencié peut participer à une rencontre.

Important

Dès cet instant, la responsabilité du club est engagée.



Validation par le Comité

A partir de la validation par le club qui vaut qualification,

-> le Comité effectue la vérification dans les 15 jours :

- * s'il ne constate aucune erreur ou écart

alors il valide la licence dans FBI,

le licencié reçoit un lien lui permettant de télécharger sa licence

- * s'il suppose ou constate une erreur ou un écart

alors il a la possibilité de changer le statut du licencié de « statut validé groupement sportif » à « en attente de validation du groupement sportif » puis il en informe le club

qui devra régulariser

Le Comité peut lever la qualification si nécessaire

(problème sur **la photo**, le Certificat Médical, sur le surclassement...)

- * s'il n'effectue pas de vérification

le licencié reçoit sa licence par e mail

dans un délai de 2 mois, la demande de licence est réputée acceptée

(Silence vaut acceptation)

-> Le Comité a 2 mois pour retirer la qualification mais ne pourra pas, par effet rétroactif, faire perdre des rencontres par pénalité

-> Le Comité ne pourra plus intervenir après les 2 mois



Validation par le Comité

À compter de la saison 2024-2025,
Le carton de licence
ne sera plus envoyé en pièce jointe
mais le licencié recevra un lien afin de le télécharger.



Vos interrogations ?



Aide aux Clubs

**Pour vous aider
n'oubliez pas
que les 2 référentes Comité
sont à votre disposition**

Ne pas passer directement par l'assistance e-licence

Nathalie Richonnier
basket-ain@wanadoo.fr

Chantal Gallet
basket-ain-licences@orange.fr

Merci de votre attention



29 Bis Avenue de Bad Kreuznach - 01000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04 74 23 62 96 - Fax : 04 74 23 94 20

basket-ain@wanadoo.fr